



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes

## Une région stratégique pour la France métropolitaine

Sans prétendre à l'exhaustivité, ce document met en avant quelques points saillants partagés avec les acteurs du territoire (SRADDET, plan régional d'action biodiversité, travaux du CRB...) sur la biodiversité en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La situation géographique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, au carrefour d'influences continentale, alpine, auvergnate et méditerranéenne, contribue à **la grande diversité de ses milieux naturels** et des espèces qu'ils hébergent. Du fait de ce positionnement, de la diversité de leur géologie et de l'influence du gradient d'altitude, la biodiversité des massifs montagneux est particulièrement riche, mais elle s'exprime aussi en plaine avec des zones fluviales, lacustres et humides reconnues au plan international. Ce patrimoine naturel confère à la région une grande richesse, mais il est particulièrement **fragile et menacé**.

### Les espaces naturels de la région

La région Auvergne-Rhône-Alpes présente des types d'espaces naturels très variés sur l'ensemble de son territoire. **Les milieux les plus intéressants<sup>1</sup>** sont notamment :

- des **forêts** : des irremplaçables forêts anciennes, un maillage bocager et des ripisylves (présentant des fonctions de refuges et d'épuration), des forêts de plaine et des forêts de pente peu exploitées ;
- des **milieux ouverts** : des pelouses sèches (milieux thermophiles), des landes, alpages, prairies de fauche de montagne (emblématiques des paysages de montagne), le bocage, les milieux rocheux ;
- des **zones humides**, en régression, dont l'importance globale pour le stockage du carbone et la ressource en eau est déterminante : des zones humides d'exception (alluviales, marais, étangs...), des tourbières, et plus spécifiquement les tourbières d'altitude ;
- des **cours d'eau et lacs naturels** : des grands cours d'eau encore dynamiques, des têtes de bassin, les grands lacs naturels alpins, des lacs liés à l'ancienne activité volcanique.

La région Auvergne-Rhône-Alpes comporte proportionnellement plus d'espaces naturels remarquables que le reste du territoire national. En effet :

- la région compte **20 % des zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique** (ZNIEFF) de type 1 de France métropolitaine (c'est-à-dire les espaces naturels dont la valeur du patrimoine naturel est supérieure à la moyenne), pour une superficie de 13 % ;
- la région comporte **le plus grand nombre de PNR de France** représentant 25 % du territoire ;
- la région est **la 3ème de France en taux de couverture d'aires protégées** (37,3 % pour une moyenne nationale de 27%) et la 2ème en taux de couverture de protections réglementaires et de maîtrises foncières (3,0 % pour une moyenne nationale de 1,8 %)<sup>2</sup>.



© B. Calmont

<sup>1</sup> Tels qu'ils ressortent comme étant prioritaires à protéger dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et le bilan de la stratégie de création des aires protégées (SCAP) 2009-2019.

<sup>2</sup> Chiffres DREAL Aura selon définition stratégie nationale aire protégée.

## Plus de 30.000 espèces recensées en Auvergne-Rhône-Alpes

La région compte quasiment **30.000 espèces**, auxquelles s'ajoutent 1.150 espèces considérées comme « introduites ». Elle héberge de l'ordre de 35 % des espèces inventoriées en France métropolitaine, dans le domaine « continental » (c'est-à-dire sans compter les espèces marines).

Pour certains groupes, cette proportion est nettement supérieure, ce qui confère à la région **une responsabilité forte au niveau national**. Par exemple, 84 % des espèces de libellules et 66 % des espèces de papillons recensées en France sont présentes en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces 30.000 espèces recensées appartiennent majoritairement aux groupes de la faune invertébrée (51%) et de la fonge (champignons et lichens) (29%). Ce sont les groupes pour lesquels les lacunes de connaissance sont les plus importantes dans la région.

### Un patrimoine naturel fragile et menacé

L'outil de diagnostic « **liste rouge régionale** » permet d'évaluer le niveau de menace d'extinction des espèces à l'échelle de la région. Ce diagnostic est fondé sur des critères scientifiques (évolution de la taille de la population, répartition géographique, nombre d'individus matures...) et établi selon une méthodologie définie par l'union internationale de la conservation de la nature (UCIN).

Le **suivi temporel des oiseaux commun** (STOC), mis en place par la ligue pour la protection des oiseaux, montre au cours des 20 dernières années une diminution de l'abondance des oiseaux qui sont liés à un type de milieu donné (oiseaux dits « spécialistes ») de -8,3 % et une légère augmentation des oiseaux pouvant s'adapter à tout type d'habitat (oiseaux dits « généralistes ») de +2 %. Cette diminution est particulièrement marquée pour les oiseaux spécialisés des milieux agricoles (-20%) et des milieux forestiers de plaine (-9%).

Depuis 1990, la perte d'espaces naturels au sein des zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) est évaluée à **5.000 hectares**, dont 1.000 hectares de zones artificialisées dans les ZNIEFF de type 1 qui constituent des entités écologiques plus petites et plus riches.

En Auvergne-Rhône-Alpes, **2.001 espèces sont menacées** selon les listes rouges régionales, ce qui correspond à 30,7 % des espèces évaluées. Ainsi, dans la région, sont menacées :

- plus de 1.500 espèces de la flore, notamment quasiment 700 espèces de mousses,
- parmi les vertébrés, 48 % des espèces d'oiseaux et 43 % des espèces de chauve-souris,
- environ 200 espèces de coléoptères saproxyliques (réalisant tout ou partie de leur cycle de vie dans le bois en décomposition), selon la liste rouge régionale publiée récemment.

### Un patrimoine géologique exceptionnel

La géologie régionale présente une exceptionnelle diversité de formations géologiques qui s'explique par les nombreux phénomènes qui l'ont façonnée sur plus de 600 millions d'années. **462 sites** sont ainsi recensés pour leur intérêt scientifique et pédagogique dans l'inventaire national du patrimoine géologique, et une trentaine sont en cours d'intégration.

Auvergne-Rhône-Alpes se distingue des autres régions par son intérêt en termes de **volcanisme, tectonique et hydrothermalisme** ainsi que par la grande variété des formations rencontrées : géomorphologie, stratigraphie, paléontologie, sédimentologie, minéralogie, plutonisme, métamorphisme. Elle se distingue également par **la valeur et l'originalité de ses sites** : près du tiers sont d'intérêt national et 16 % d'intérêt international.



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Directeur de la publication : Jean-Philippe Deneuvy  
Conception : mission communication

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes  
69453 Lyon cedex 06 - Tél. 04 26 28 60 00

[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)